

Stage non-titulaires - vendredi 26 novembre 2021

Contre la généralisation de la précarité : s'informer et agir pour défendre ses droits !

**Stage non-titulaires
Vendredi 26 novembre 2021
De 9h à 17h00
3 boulevard Gustave Desplaces - 13003 MARSEILLE**

Deux années de crise sanitaire n'ont pas suffi à entrainer une réponse adaptée d'amélioration des conditions d'enseignement. Dans notre académie comme partout, les non titulaires paient un lourd tribut aux économies de budget pratiquées par le ministre Blanquer. La baisse drastique des moyens, auxquels s'ajoutent la 3ème année de réforme du lycée, les HSA et maintenant une centaine de postes à 6h00, bloqués pour absorber la vague supposée des contractuels alternants, qui n'a finalement pas eu lieu !

Conséquence, nombre de contractuels se sont retrouvés sur des affectations multiples, ou en sous service ou encore ont subi des modifications tardives, ou sont encore à ce jour sans réemploi ! Et la suppression de la CCP d'affectation a conduit cette année certains bureaux de gestion à ne plus tenir compte du barème d'affectation, celui-ci conditionnant le réemploi, l'évolution des salaires, l'accès au CDI, aux concours, le versement des indemnités de chômage, la protection sociale...

Pour le SNES et les syndicats de la FSU, les acquis du décret et des arrêtés de 2016 doivent s'appliquer. Notre section académique SNES continue à intervenir pour soumettre les doléances et dossiers des collègues concernant les affectations, les attestations employeurs, les problèmes de rémunération et de durée d'établissement des contrats. Ce stage, ouvert aux syndiqués de la FSU (SNEP, SNES, SNUEP) et non syndiqués, vous permettra d'obtenir des informations précises sur le cadre réglementaire, vos droits et votre situation individuelle, sur le concours interne, et sera modulé selon vos attentes.

Les commissaires paritaires non titulaires, et responsables académiques du SNES, SNEP et SNUEP feront également un bilan de la situation nationale et académique des revendications à porter et des actions à mener, ensemble !

.....

Pour participer à ce stage de formation syndicale, inscrivez-vous sur la page des stages 2021-2022 : <https://aix.snes.edu/les-stages-2021-2022-du-snes-fsu.html>, lien qui vous permettra également de télécharger le courrier de demande de congé pour formation syndicale, à remettre à votre chef d'établissement dernier délai le **26 octobre** !

Pour tout problème concernant votre participation au stage, vous pouvez nous contacter par mail, à l'adresse mail **s3aix@snes.edu** en précisant « Stage non titulaires », ou par téléphone, au 04 91 13 62 81 /82/ 84